

Table des matières

Gang Dutroux: un lien mortel en Suisse? 2

Numéro d'édition 43; Page 74

société

Gang Dutroux: un lien mortel en Suisse?

Révélations Une relation possible vient d'apparaître entre le gang Dutroux et un meurtre commis en Suisse en 1979, celui d'un Zurichois qui se livrait déjà au trafic de personnes entre l'Est et l'Ouest. Le réseau qu'il dirigeait était peut-être en liaison avec l'actuelle organisation criminelle belge.

Yves Lassueur

L'affaire Dutroux pourrait avoir des liens avec un ancien réseau suisse de trafic d'êtres humains et un assassinat commis à Zurich il y a dix-sept ans. La victime, le Suisse Hans Ulrich Lenzlinger, 50 ans, homme d'affaires douteux et directeur d'une société qui organisait contre fortes rémunérations le passage clandestin de réfugiés de l'Est vers l'Ouest, avait été abattu dans sa villa de Zurich-Höngg le 5 février 1979. Ce meurtre, qui avait alors défrayé la chronique à Zurich, où Lenzlinger était un personnage quasi mythique, reste l'une des plus grandes énigmes criminelles que la Suisse ait connues ces cinquante dernières années.

Selon des informations transmises ces derniers temps à la justice zurichoise, les policiers belges enquêtant sur le gang du pédophile assassin Marc Dutroux ont réuni des indices selon lesquels, à l'époque du crime, un marchand belge aujourd'hui âgé d'une cinquantaine d'années était tout à la fois en relations d'affaires avec le Zurichois Lenzlinger et avec l'un des dirigeants présumés de l'actuelle bande Dutroux, le Bruxellois Michel Nihoul. Ce marchand belge aurait été à Zurich le jour du meurtre, début février 1979. Et peu après son retour en Belgique, il aurait rencontré Michel Nihoul pour une entrevue dont la teneur n'est pas précisée.

Les premières informations recueillies par les enquêteurs belges sur cette affaire ont été transmises à la justice zurichoise via l'Office central de la police, à Berne. Actuellement en vacances, le juge d'instruction zurichois Enrico Rusconi, en charge du dossier Lenzlinger depuis dix-sept ans, n'était pas en mesure ces derniers jours de commenter ces nouveaux éléments, mais on sait que le Parquet zurichois leur accorde un grand intérêt. L'enquête sur la mort de Lenzlinger a été relancée et une demande d'entraide judiciaire vient d'être adressée à la Belgique.

Affaires véreuses et parties fines

A ce jour, une dizaine de personnes ont été mises sous les verrous dans le cadre de l'affaire Dutroux, les uns inculpés pour kidnapping, séquestre, viol et assassinat de plusieurs enfants, les autres pour trafic international de voitures volées. Si Marc Dutroux lui-même, 40 ans, arrêté le 13 août dernier, a passé dans les premières semaines pour l'acteur central de l'affaire, d'autres inculpés sont soupçonnés depuis lors d'avoir joué un rôle plus déterminant. En particulier: l'affairiste

bruxellois Michel Nihoul. Arrêté deux jours après Dutroux, il est inculpé d'association de malfaiteurs et de complicité dans l'enlèvement de Julie Lejeune, Melissa Russo et Laetitia Delhez. Selon la presse belge, la justice voit en lui l'un des pivots de l'organisation criminelle, bien qu'il nie en bloc toutes les accusations portées contre lui.

Né en Belgique en 1941, beau parleur et se targuant d'entretenir de nombreuses amitiés politiques, Michel Nihoul est surtout connu pour ses affaires véreuses et ses relations dans le milieu belge de la nuit et de la prostitution. On ne compte plus les sociétés qu'il a créées et qui ont fait la culbute ces vingt dernières années. Sa première condamnation pour faillite frauduleuse date de 1974, alors qu'il dirigeait une discothèque, et sa dernière escroquerie, un fonds baptisé SOS Sahel qui servait surtout à alimenter des comptes personnels, doit être jugée prochainement. Pour le reste, grand amateur de nuits chaudes, mais pas connu jusque-là comme pédophile, Michel Nihoul fréquentait assidûment certaines boîtes où la nuit finit en débauche générale et en aurait lui-même organisé.

Dans son entourage direct, son ex-femme, avocate radiée du barreau de Bruxelles dans les années 80, et sa dernière compagne en date, serveuse dans un bar, ont aussi été arrêtées dans l'affaire Dutroux et inculpées d'association de malfaiteurs.

Tous ces gens sont suspectés d'avoir sévi bien au-delà des frontières belges. On sait que Dutroux et ses complices étaient des habitués de la Tchéquie et de la Slovaquie où les amenait leur trafic de voitures. Là-bas, ils nouaient des relations avec de jeunes femmes dont certaines étaient amenées en Belgique pour y réaliser des films pornographiques. De fait, la justice soupçonne le réseau d'avoir fait venir en Belgique, à des fins d'exploitation sexuelle, des femmes et peut-être des enfants non seulement de plusieurs pays de l'Est, mais aussi d'Afrique et du Brésil.

Des armes et des fauves

En découvrant au cours de leur enquête une piste conduisant au Zurichois Hans Ulrich Lenzlinger, ces mêmes enquêteurs belges relancent une foule de questions restées sans réponse depuis dix-sept ans. Si le Zurichois n'a jamais été inquiété pour pédophilie ou enlèvements d'enfants, le dénominateur commun des deux dossiers apparaît clairement comme le trafic d'êtres humains.

De 1971 à 1979, Hans Ulrich Lenzlinger a fait passer clandestinement des ressortissants de l'Est, surtout de République démocratique allemande (RDA) et de Tchécoslovaquie, vers l'Ouest. Selon la version officielle, ses mandataires étaient des familles de l'Ouest soucieuses d'être

rejointes par leurs proches. Pour ces passages à travers le rideau de fer, Lenzlinger exigeait de 30 000 à 50 000 francs par personne, toujours payables d'avance. La société Aramco AG qu'il avait créée dans ce but était domiciliée dans sa luxueuse villa de Zurich-Höngg, où il aimait plastronner devant la presse en exhibant des armes et des trophées africains. Dans le parc, il avait créé un mini-zoo, avec guépards, léopards, lions et perroquets, ménagerie qui s'ajoutait aux quatre ou cinq dogues menaçants dont il s'entourait en permanence.

Expert dans l'art de se mettre en scène, hâbleur et vantard, il prétendait à la fin des années 70 avoir fait passer 800 personnes de l'Est à l'Ouest. Un chiffre nettement exagéré si l'on en croit une récente interview du juge zurichois Enrico Rusconi qui estimait ce nombre à une petite centaine.

Qui étaient-elles? Selon les déclarations faites à l'époque par Lenzlinger, des proches de médecins, de dentistes, d'avocats, bref de gens assez fortunés pour financer ces passages, sur lesquels il donnait volontiers des détails aussi croustillants qu'invérifiables. Une de ses «clients» aurait franchi le rideau de fer dans un convoi transportant des panthères du Zoo de Dresde (RDA) à celui de Francfort. Une autre fois, il aurait fait passer quatorze réfugiés de Hongrie en Autriche à bord d'un bateau. Pourtant, le fait est là: si près de cent personnes ont gagné l'Ouest grâce à l'Aramco, le mystère reste complet, dans un grand nombre de cas, sur leur identité, leur âge et ce qu'elles sont devenues par la suite.

Proxénète et trafic

Le jour de sa mort, Lenzlinger venait d'envoyer sa nouvelle compagne promener les dogues quand il a reçu la visite d'un inconnu qui lui a tiré au moins cinq balles dans la poitrine avec une arme de poing. Dans la pièce, il n'y avait pas trace d'échauffourée, d'où l'hypothèse qu'il a été abattu soit par un professionnel, soit par une proche connaissance. L'une des suppositions longtemps prises en compte mit en cause les services secrets d'Allemagne de l'Est. Mais lorsqu'en 1994 s'ouvrirent les archives de la Stasi, il fallut se rendre à l'évidence: si elle a longtemps surveillé Lenzlinger et a même infiltré son réseau, elle n'aurait pris aucune part à son élimination physique.

Reste l'hypothèse d'une vengeance ou d'un règlement de compte mettant fin à la carrière d'un homme qui l'avait passée tout entière à côtoyer le «milieu» et à se créer des ennemis.

Sur les trente-cinq premières années de sa vie, peu d'informations, sauf qu'il voyage en Afrique. Dans les années 60, il est en affaires à Zurich, dans des sociétés éphémères brassant de médiocres combines qui lui vaudront plus tard d'être poursuivi pour escroquerie. Entre autres: vente de souvenirs d'Afrique, peaux de zèbre et pieds d'éléphant, commerce de chinchillas d'élevage. De 1970 à 1971, avec sa femme, il ouvre dans sa villa un salon de massage où l'on diffuse des films pornographiques. Lenzlinger y amasse des

profits considérables, mais, dénoncé, il est condamné à huit mois de prison avec sursis pour proxénétisme.

Comment en arrive-t-il la même année, en 1971, à passer de la prostitution au transport de réfugiés à travers le rideau de fer? C'est toujours resté un mystère. Le fait est qu'il commence à publier des petites annonces offrant ce type de service, ce qui lui vaut l'ouverture d'une enquête, le Parquet de Zurich le soupçonnant de ne chercher par ce biais qu'à obtenir des informations monnayables auprès des pays de l'Est. Enquête vite close: Lenzlinger parvient à prouver qu'il a bel et bien fait passer une personne au moins en «territoire libre».

De 1972 à 1979, la presse zurichoise va lui consacrer pas moins de 150 articles, les uns célébrant ses «exploits», les autres évoquant ses démêlés avec la justice ou ses opérations ratées. C'est que l'homme ne prend jamais le risque de passer lui-même le rideau de fer. Parmi les 30 collaborateurs qu'il dit employer, ce sont souvent de jeunes gars mal payés qui se rendent à l'Est chercher les «clients» à bord de voitures trafiquées pour dissimuler des fuyards. A plusieurs reprises, passeur et passagers seront arrêtés à l'Est et condamnés à de lourdes peines, tandis qu'à l'Ouest les mandataires devront traîner Lenzlinger au tribunal pour se faire rembourser les montants déjà versés.

En 1973, soutenant qu'une de ces opérations a échoué à cause de collaborateurs qui l'ont trahi, Lenzlinger kidnappe l'un d'eux à Zurich et le dépose devant le Palais fédéral ligoté sur une brouette à fumier et portant une pancarte le présentant comme un espion de l'Est. Un enlèvement qui lui vaudra plus tard deux ans de prison, compte tenu de ses précédents délits pour faux dans les titres et proxénétisme. La veille de son procès, en 1976, il s'enfuit au Brésil, puis revient en douce quelques mois plus tard à Paris et se fait arrêter en juin, à bord d'une voiture, dans un village des Ardennes françaises. Incarcéré à Reims puis remis à la police suisse, il fera encore une tentative d'évasion de sa prison zurichoise, avec l'aide d'un commando de collaborateurs armés, avant d'être remis en liberté au mois de janvier 1978. Il ne lui reste plus alors que treize mois à vivre, tandis que d'autres ne perdent rien pour attendre: trois ans plus tard, en 1982, l'un de ses ex-employés, l'Allemand Karl Mierendorff, recevra dans sa villa de Bavière une lettre piégée qui lui arrachera une main et lui déchiquettera le ventre. Le réseau Lenzlinger était un réseau dangereux.

Troublant épisode

Après le meurtre du Zurichois, d'anciens collaborateurs ont laissé entendre que cet homme «dépouillé de tout scrupule» était en fait de mèche avec les services secrets de l'Est, qui laissaient passer ou arrêtaient les gens qu'ils voulaient bien en fonction des informations de Lenzlinger et des «deals» passés avec lui. Ces soupçons, il est vrai, n'ont jamais pu être vérifiés.

Dans la montagne d'articles parus sur lui de son vivant, l'un d'eux retient singulièrement l'attention aujourd'hui, en relation avec les derniers développements belges. Il est publié par le

quotidien zurichois «Blick» en 1975. Selon ce compte rendu, un certain F., présenté par le quotidien comme étant marchand à Bruxelles, a passé commande à Lenzlinger pour faire venir sa famille de l'Est à l'Ouest. L'opération a été menée à bien sans encombre en avion et en voiture. Ont été amenées en «territoire libre», à Francfort, six personnes présentées comme une seule et même famille: les parents, âgés d'une quarantaine d'années, un jeune homme de 21 ans, une jeune femme de 19 ans et deux gosses de 11 et 3 ans. Mais une fois ces gens à bon port, le marchand bruxellois F. n'a plus voulu payer les 145 000 francs de l'opération à Lenzlinger, lequel se dit «très déçu». Au surplus, ajoute le journal, une somme de 15 000 francs a été volée au pilote par la réfugiée de 19 ans qui s'est introduite nue, pendant la nuit, dans sa chambre d'hôtel.

Une histoire non seulement ténébreuse, mais une première dans le genre: c'est la seule et unique fois où paraît dans la presse l'identité des clients de l'Aramco et de son prétendu commanditaire. Ces informations, probablement données à la presse par Lenzlinger lui-même, sonnent comme une menace, une pression ou un chantage sur le marchand bruxellois F.

était-ce vraiment de l'intox?

C'est donc sur lui que les policiers belges viennent de retomber en enquêtant sur le réseau Dutroux. Qui est au juste cet homme, actuellement domicilié dans le Benelux? Selon les enquêteurs, il était rien de moins qu'un des collaborateurs de Lenzlinger, ce que tendent à confirmer certains témoignages que nous avons recueillis auprès d'anciens employés. Des rumeurs laissent même entendre que les deux hommes se livraient ensemble au commerce international d'armes.

Forts des renseignements recueillis ces dernières semaines, les enquêteurs soupçonnent aujourd'hui que le réseau Lenzlinger, parmi d'autres trafics, faisait passer à l'Ouest, déjà du temps du rideau de fer, des femmes et peut-être des enfants destinés à être exploités sexuellement. Ils se demandent aussi si le réseau Dutroux-Nihoul n'a pas utilisé ces dernières années des filières qui avaient déjà été mises en place du temps de Lenzlinger.

Ces soupçons, il est vrai, ne sont pas complètement neufs. En décembre 1976, un diplomate d'Allemagne de l'Est avait remis au Département politique fédéral un rapport sur Lenzlinger établi par le Parquet de son pays. Ce dossier signalait que le Zurichois se livrait notamment aux «enlèvements d'enfants, au trafic de femmes et au trafic d'armes».

Transmis à l'époque au Parquet de Zurich, ce rapport n'a apparemment jamais connu de suite. On a probablement pensé, à l'époque, qu'il s'agissait d'une opération d'intox de l'Allemagne de l'Est. Les nouvelles informations belges vont-elles amener la justice zurichoise à rouvrir ce vieux dossier? ·

Y. L.

Michel Nihoul. Homme d'affaires véreux et amateur de débauche, il a été arrêté deux jours après Marc Dutroux et passe pour l'un des pivots du réseau belge

Hans Ulrich Lenzlinger. Le Zurichois au temps de ses trafics et de sa superbe. Son assassinat, en 1979, n'a jamais été élucidé

Berne, 1973. Lenzlinger kidnappe l'un de ses collaborateurs et le dépose sur une brouette à fumier devant le Palais fédéral avec une pancarte le présentant comme espion à la solde de l'Est